

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal
Du 17 Mars 2017**

Membres présents : 10

Membre excusé : 1 BARTHET-FAVART Véronique (procuration à Hernandez Didier)

Membre absent : 0

- Ordre du Jour**
- **Comptes administratifs et Comptes de gestion 2016**
 - **Vote des budgets 2017**
 - **Vote des taux d'impôts locaux 2017**
 - **Vente terrain communal**
 - **Transfert de la compétence PLU à la CCMO21**
 - **Transfert de voirie Pré de la fontaine**
 - **ONF – Travaux 2017**
 - **PLU – Droit de préemption**
 - **Logement communal**
 - **Affaires diverses** - **préparation élections présidentielles**
 - **divers**

1. Comptes administratifs et comptes de gestion 2016

Le Conseil constate la concordance entre les écritures du compte administratif et celles du compte de gestion 2016.

Il approuve les comptes tels que présentés.

2. Budgets 2017

Le Conseil vote les budgets comme suit :

BOIS	Fonctionnement	Dépenses	132 679,82 €
		Recettes	132 679,82 €
	Investissement	Dépenses	1 500 €
		Recettes	1 500 €
EAU	Fonctionnement	Dépenses	52 770,93 €
		Recettes	52 770,93 €
	Investissement	Dépenses	104 816,64 €
		Recettes	104 816,64 €
COMMUNE	Fonctionnement	Dépenses	257 060 €
		Recettes	257 060 €
	Investissement	Dépenses	237 092,30 €
		Recettes	237 092,30 €

3. Impôts locaux – vote des taux 2016

Le conseil, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux des impôts locaux

Les taux pour 2017 sont votés comme suit :

- Taxe d'habitation 9.42 %
- Taxe foncier bâti 4.93 %
- Taxe foncier non bâti 9.29 %
- CFE 12.79 %

4. Vente terrain communal

Le Conseil municipal prévoit de vendre la parcelle n°308 p d'une superficie totale de 890 m². Le Conseil prévoit de vendre environ 543 m² en terrain constructible. Accord de principe.

5. Transfert de la compétence PLU à la CCMO2L

La loi Notré prévoit le transfert automatique de la compétence PLU aux communautés de communes sauf si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent. Toutes les communes de la CCMO2L doivent se prononcer avant le 27 mars 2017.

Le Conseil municipal, s'oppose, à l'unanimité, au transfert de la compétence PLU à la communauté de communes.

6. Transfert de la voirie et des réseaux – Pré de la fontaine

Le Conseil accepte la reprise de voirie et des réseaux secs et d'eau potable. Cette cession se fera à titre gratuit, et les frais seront à la charge de la SARL Jade Constructions.

7. ONF – Travaux 2017

Présentation des propositions de l'ONF : les travaux sylvicoles seront réalisés par l'agent communal. Des travaux de maintenance devront être réalisés par l'ONF pour délimiter les parcelles nouvellement soumises et une piste sera créée pour environ 1 200 € HT. Accord du conseil

Tous les lots de feuillus et de résineux ont été vendus.

8. Droit de préemption - PLU

Le conseil décide d'instaurer le droit de préemption dans le futur PLU pour les zones U et AU. Cette délibération sera annexée au dossier d'enquête publique.

9. Logement communal

Le départ des locataires est prévu pour le 26 avril 2017. Le conseil décide de ne pas facturer le mois d'avril.

L'état des lieux sera réalisé par Me Heitzmann. Monsieur le maire est autorisé à signer le bail avec les futurs locataires.

10. Affaires diverses

- Organisation des tours de garde des scrutins présidentiels du 23 avril et 7 mai 2017. Si certaines personnes sont volontaires pour tenir les bureaux de vote, elles peuvent se manifester en mairie.
- Le Conseil décide de demander à la DRAC des informations pour un éventuel classement de la croix du cimetière et pour connaître les travaux et subventions qui pourraient être alloués.
- Courrier des consorts Girardet pour demander à ce que le nom de leur grand-oncle Aymonier décédé en 1918, soit inscrit au monument aux morts. Le Conseil se prononcera lors d'un prochain conseil.
- Indemnité des élus : modification à faire car l'indice change au 1^{er} janvier 2017. Accord du conseil.
- Journée sans voiture le 2 juillet 2017 : demande du syndicat d'initiative pour une participation financière de la commune. Accord du conseil pour donner une subvention de 500 €, comme en 2016.
- Suite à la décision de retrait des communes de la CCGP du syndicat d'électricité de Pontarlier, il y a lieu de modifier les statuts. Le syndicat d'électricité du Mont d'or et des deux lacs est présidé par Monsieur Poix-Daude. Accord du conseil.
- Fête des mères : la communauté de communes propose un spectacle gratuit, offert à toutes les mamans, le 20 mai.

La séance est levée à 22 h 30
Les Grangettes, le 20 mars 2017.

Le Maire,

